Chronique Roubaisienne

BUREAU : 29, Rue Pauvrée, 29 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 5.24. — TELEPHONE

Les Finances de la Ville

SIXIEME ROUND

Le citoyen De Brabander, adjoint aux Finances, nous communique la lettre suivante qu'il adresse au « Minlen » :

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Monsieur le directeur,

Je réclame de votre impartialité un droit égal à celui de M. Sayet. Il serait, en effet, trop facile à mon contradicteur de commencer la conversation, de déverser sur moi toute sa mauvaise humeur, toute sa rancune, tout son dépit, puis de tirer sa révérence et de clôturer le débat quand bon lui semble.

Je demande donc mon troisième tour, tout comme M. Sayet.

Je ne m'amuserai pas aux bagatelles de la porte et laisserai à M. Sayet le privilège de l'injure, aussi bien ses allusions — spirituelles, ô combien ! — ne peuvent-elles modifier la situation financière.

Et j'en arrive immédiatement aux chiffres que je prendrai tous, sur les situations établies par M. Sayet lui-même.

M. Gilbert Sayet s'écrie triomphalement: «L'Exposition ne rélance plus rien !» Heureusement. Elle a réclamé assez cette Exposition qui, d'après l'éminent financier Sayet, ne devait faire courir aucun risque à la ville,tous les aléas étant prévus, le succès au point de vue financier étant assuré (pages 179, 207, 208 du Bulletin communal 1909).

C'est cependant le contraire qui s'est produit. *Les fins comptes* de M. Sayet n'étaient que des prévisions en l'air qui ne reposaient que sur son imagination et qui n'étaient mises en avant que pour entraîner la ville dans une aventure qui coûta *135.000* francs aux contribuables. M. Sayet nous annonce que l'Exposition ne réclame plus rien. Veut-elle nos comptoirs ? ou notre peau ?

Les fausses prévisions de M. Sayet sont sensibles à la Caisse municipale et je comprends qu'il puisse annoncer aussi légèrement une somme disponible en caisse de *400.000* francs au 31 mars 1912, alors qu'il n'y avait en réalité que *93.000* francs.

Pour que chacun puisse juger, voici les totaux du Compte de gestion et d'administration de l'année 1911, arrêté au 31 mars 1912 :

Recettes. 8.072.869,17 ; dépenses, 7.405.236,86 ; excédent des recettes sur les dépenses, 667.632,31 ; à cet excédent il y a lieu d'ajouter le reliquat de l'exercice 1910, soit 628.609,03 : à reporter au budget supplémentaire de 1912, 1.296.331,34.

A cette somme il faut ajouter les restes à recouvrer, 287.518,77.

Total : 1.583.850,11.

Dont il faut déduire les restes à payer, 1.480.279,20 et la réserve du Collège de jeunes filles, 30.323,10 — 1.490.602,30, laissant un excédent au 31 mars 1912, de 93.247,72.

93.247 fr. 72 à la Comptabilité à la mairie ; 93.247 fr. 72 à la Caisse municipale rue des Lignes ;

93.247 fr. 72 soumis à l'approbation de l'autorité supérieure.

Il n'y a que dans l'imagination de M. Gilbert Sayet qu'on retrouve 400.000 francs.

Le coup que le corps électoral lui a asséné le 12 mai dernier aurait-il eu des suites fâcheuses ? Dans ce cas il faudrait le veiller.

Si ces 400.000 francs sont devenus une marotte pour M. Sayet dans la retraite où les électeurs l'ont confiné. Si ces 400.000 francs sont devenus une idée fixe, un chiffre fatidique, qu'il va répétant partout, je ne veux pas chagriner cet éclopé du Suffrage universel, je veux être large, généreux, je lui accorde ses 400.000 francs.... pour pouvoir les discuter et démontrer que la Science financière de M. Sayet se réduit à prendre beaucoup d'argent dans la poche des contribuables pour pouvoir dépenser sans compter.

Contribuables, jugez !

En 1911, par les centimes additionnels extraordinaires, M. Gilbert Sayet a touché une somme de 980.012 fr. 64.

En 1911, les centimes additionnels extraordinaires ne rapportèrent que 478.541,62.

C'est-à-dire que par les nouveaux centimes additionnels qu'il leur a imposés, les contribuables ont payé à M. Gilbert Sayet la somme de 481.471,02 rien qu'en 1911.

Qu'on ajoute à cette somme les 100.000,00 qui proviennent de la ristourne du gaz 400.000 fr. environ (gagnant l'emprunt de six millions) et nous arrivons à une somme totale de 581.471,02 de ressources nouvelles dont M. Sayet pouvait disposer librement.

Cette augmentation de ressources par les centimes additionnels, commence en 1902 avec une somme de 200.000 francs. Chaque année elle progresse pour aboutir en 1911 au demi-million.

Et quand M. Sayet ne vienne pas nous dire que 300.000 francs ont été nécessaires pour l'Assistance aux Vieillards. Le citoyen Lebas, alors conseiller de la minorité, a démontré, en la séance du 26 Novembre 1909 « que les pensions aux vieillards n'avaient nécessité de 1908 à 1909, qu'une augmentation de 66.000 francs, alors que les 15 centimes additionnels que faisait voter M. Sayet rapportaient 203.561 fr. 25. »

Ces centaines de milliers de francs imposés chaque année de 1902 à 1912 par M. Sayet, ces millions en dix années sont volatilisés, disparus, noyés dans les profondeurs de la science financière de M. Sayet qui serait lui, l'éminent, bien en peine de nous prouver à quelle œuvre utile ils ont été dépensés.

Quand même il y aurait un excédent disponible de 400.000 francs, ce ne serait que le résultat des centimes additionnels extraordinaires imposés aux contribuables. Et j'ai démontré, plus haut, par les chiffres officiels extraits du Compte administratif, que le disponible n'est que de 93.000 francs.

On voudra bien excuser la longueur de cette lettre, mais cet exposé de chiffres était nécessaire pour démontrer que les hautes capacités financières de M. Sayet se réduisent à augmenter sans cesse les charges pour pouvoir dépenser beaucoup. Dépenser sans compter l'argent des autres, chacun sait faire ça.

Faire un emprunt de six millions qui sera remboursé par 11 millions et demi, c'est à la portée de tous les financiers, même d'un barbier et même si celui-ci se sert du porte-plume de son voisin.

Mais il est un fait prouvé c'est que si je ne sais pas me servir de ma plume, j'ai su, pendant trois années, manier un balai qui a puissamment contribué à déloger M. Sayet et ses amis de la mairie. Que M. Sayet essaie d'en faire autant et il trouvera à qui parler.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, avec mes remerciements, mes salutations.

Ch. De Brabander,
adjoint aux finances.

CADUM
CONTRE LES
affections cutanées des enfants
Les mamans sauront avec plaisir que toutes ces maladies peuvent être rapidement guéries par ce merveilleux onguent curatif, qui est bien le plus efficace de tous.

Un grave accident à l'Hospice civil

Un maçon fait une chute de quatre mètres

Hier samedi, dans la matinée, M. Henri Béasché, 23 ans, maçon, au service de M. Dufosse, entrepreneur, était occupé aux travaux d'exhaussement de l'Hospice civil, rue de Blanchemaille, quand tout à coup il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de quatre mètres.

Dans sa chute, le malheureux se fractura la cuisse droite et la mâchoire. Il se fit en outre des contusions multiples sur tout le corps.

Relevé par ses camarades de travail, l'ouvrier maçon fut transporté dans une dépendance de l'établissement, où il reçut les soins de M. le docteur Lalbe, mandé d'urgence.

Le praticien, après avoir examiné le blessé, a évalué l'incapacité de travail résultant de cet accident à trois mois environ. Il a fait admettre Henri Béasche à l'Hôpital de la Fraternité.

Une nouvelle grève dans une filature

La grève de la filature Dazin-Motte est à peine terminée qu'un nouveau conflit vient d'éclater, cette fois, à la filature Gustave Debuigne, boulevard de Beaurepaire, 197.

Samedi à dix heures du matin, les ouvriers ayant présenté une réclamation tendant à l'amélioration des matières premières, amélioration qui aurait eu pour résultat de faciliter leur travail, le patron refusa, se fâcha et menaça de congédier quinze d'entre eux.

Devant cette situation, les ouvriers décidèrent de cesser le travail et au nombre d'une cinquantaine, ils se mirent en grève.

Après la victoire

Une grande manifestation aura lieu aujourd'hui à Roubaix pour fêter le succès des socialistes aux élections municipales

Aujourd'hui dimanche 30 juin, à onze heures du matin, aura lieu la **GRANDE MANIFESTATION** en l'honneur de la prise de possession de l'Hôtel de Ville par le prolétariat roubaisien.

A cette manifestation assisteront les citoyens **J. Guesde, Dubief**, députés de Roubaix, **Cachin, Escoffier, Melgrani, Wilm** et **Delory**, députés, qui sont venus prêter leur concours à la campagne électorale municipale.

La Fanfare « La Paix » prendra la tête du cortège et le conduira à l'Hôtel de Ville où l'Administration municipale recevra officiellement les délégués et les représentants des organisations ouvrières.

A midi, **GRANDE CONFERENCE** à la coopérative « La Paix », avec le concours des orateurs cités ci-dessus.

Le soir, à sept heures, à « La Paix », **Grand Punch populaire**, sous la présidence du citoyen **J. Guesde.**

Tous les socialistes, tous les travailleurs seront aujourd'hui 30 juin, à 11 heures, à la gare, pour faire cortège aux élus du Parti et aux représentants des Syndicats, affirmant ainsi l'union étroite du Prolétariat roubaisien.

Tous à la gare aujourd'hui !

SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE
Savon pur pour le Linge et le Ménage
avec sachet parfumé. — Victor VAISSIER.

UN NOUVEAU CHEF DE LA SURETE

M. Paul Dekeil, commissaire de police du 2e arrondissement, vient d'être nommé commissaire-chef de la Sûreté en remplacement de M. Dequesne, nommé commissaire central à Nancy.

Toutes nos félicitations au nouveau chef de la Sûreté.

LE COCHER INDELICAT

Procès-verbal pour vol d'objets de harnachement au préjudice de son patron M. Jules Marx Matrainghan, loueur de voitures, rue de Sébastopol, 49, a été dressé au sieur Arthur Pierronne, 31 ans, cocher, demeurant à Wasquehal, rue de Tourcoing, 52.

FRERES, IL FAUT... PAYER

Les rôles relatifs à la contribution des patentes (premier trimestre 1912) sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert qui sera donné par la Grande Fanfare aujourd'hui dimanche de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir au Parc de Barbieux :

Allegro militaire. — Macbeth. — Cavalleria. — Scènes légendaires de Genève. — Parade aux flambeaux. — Les Cloches de Corneville. — Graziella.

L'Exposition des Arts du Travail à Paris

A la fin du mois de juillet prochain doit s'ouvrir, au Grand Palais, Champs-Elysées, l'exposition des arts du travail organisée par la chambre consultative des associations ouvrières de production de France.

Les syndicats ouvriers, les œuvres sociales, les ouvriers inventeurs sont assurés de trouver auprès des organisateurs toutes les facilités pour pouvoir exposer leurs documents ou leurs inventions.

Pour tous renseignements, écrire au secrétaire général de la chambre consultative, 44, rue du Renard, Paris-IVe.

PREPARATION MILITAIRE
Roubaisienne et Tir national réunis

Aujourd'hui dimanche, 30 juin, à 7 h. 45 du matin, rassemblement au stand des sections d'infanterie : exercices militaires et tir à longue distance.

— Le concours de tir organisé à l'occasion de la Fête du Drapeau se continuera dimanche matin de 8 heures à midi. Les inscriptions seront closes à 11 heures.

Les jeunes gens des S. A. G. qui n'ont pu effectuer leur tir dimanche dernier, sont priés de se trouver au stand dimanche matin.

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FEDERATION
des Associations d'Anciens Elèves des Ecoles Publiques de Roubaix

Emploi du temps de la semaine du 30 juin au 7 juillet 1912:

Dimanche 30 juin. — Section cycliste. — Les élèves de la section cycliste désignés pour prendre part au concours Wolber se rassembleront à Lambersart, Pavillon Bleu, à 7 heures et demie.

Section spéciale, 3e et 4e sections, pupilles post-scolaires. — Rassemblement à 7 heures et demie très précises au Palais de Justice, tenue uniforme, pantalon de drap, sandes molletières ; exercices de gymnastique et révision des programmes du B. A. M. pour les élèves candidats.

Tir à longue portée, de 1 h. à 3 h., stand de la garnison de Lille. Les élèves candidats au B. A. M. s'y rendront individuellement et l'instructeur Caisel assurera le service.

Section des pupilles scolaires. Directeur: M. le lieutenant Quareaux, du 127e régiment d'infanterie ; instructeurs : sergents Mouillez, du 16e bataillon de chasseurs à pied; Boddaert, du 43e régiment d'infanterie; caporaux Carpentier, du 43e régiment d'infanterie; Moreau, du 16e bataillon de chasseurs à pied. Exercices de gymnastique et jeux éducatifs, de 8h. 1/2 à 10 h., terrain du Vélodrome de Barbieux.

Mardi 2 juin. — Palais de Justice. — Section des élèves musiciens, de 3 h. 1/2 à 10 h., répétition générale. Directeur: M. Albert Dubamel, professeur au Conservatoire de Roubaix. — Section des tambours et clairons, de 8 h. à 9 h. 3/4, répétition générale; M. G. Creton, caporal clairon; M. Leclercq, caporal tambour.

Cours d'escrime, de 8 h. à 9 h. 3/4, sous la direction de M. Fort, maître d'armes.

Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. — Section des pupilles scolaires. — Cours supérieur. — Exercices de gymnastique, de 7 h. à 8 h. du soir. Instructeur: M. Pontbieu.

Institut Turgot. — 2e et 3e sections. — De 8 à 9 h. 3/4, exercices de gymnastique. Directeur: M. le lieutenant Brûlé, du 43e régiment d'infanterie; instructeurs : MM. Fremaux, Bulgraeve et Lesuisse.

Cours des élèves-fourriers, de 8 h. à 9 h. 3/4. Directeur: M. le lieutenant Gabillas, officier d'administration de 2e classe; professeur: M. Marchand, sergent-major.

Mercredi 12. — Institut Turgot. — Section spéciale des candidats au B. A. M., de 8 h. à 9 h. 45; exercices de gymnastique.Directeur : M. le lieutenant Brûlé ; instructeurs: MM. Décarpentrie, Dachet et Castel.

Jeudi 4. — Section des pupilles scolaires. Directeur : M. le lieutenant Quaneaux, du 27e régiment d'infanterie; instructeurs: sergents Mouillez, du 16e bataillon de chasseurs à pied; Boddaert, du 43e régiment d'infanterie; caporaux Carpentier, du 43e régiment d'infanterie; Moreau, du 16e bataillon de chasseurs à pied; exercices de gymnastique et jeux éducatifs, de 2 h. 1/2 à 5 h., salle des Fêtes de la rue de l'Hospice.

Palais de Justice. — Section des pupilles post-scolaires; de 8 h. à 9 h. 1/4, exercices de gymnastique. Instructeur: M. Pontbieu.

Vendredi 5. — Institut Turgot. — Section spéciale des candidats au B. A. M. de 8 h. à 8 h. 45, causerie médicale par M. le docteur Castel, médecin-major de réserve; de 8 h. 45 à 9 h. 45, cours de topographie; professeur: M. le lieutenant Dubrulle, du 43e régiment d'infanterie; instructeurs: MM. Castel et Midavaine.

2e et 3e sections ; de 8 h. à 9 h. 45, exercices de gymnastique. Directeur: M. le lieutenant Brûlé ; instructeurs: MM. Lesuisse, Dachet, Fremaux et Bulgraeve.

Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. — Section des pupilles scolaires. — Cours supérieur. — Exercices de gymnastique, de 7 h. à 8 h. du soir. Instructeur : M. Pontbieu.

N. B. — MM. les instructeurs et élèves sont priés de détacher du journal le présent emploi du temps.

AMICALE RUE DES ARTS

Cyclisme. — Aujourd'hui dimanche, à 8 heures du matin, au Vélodrome du Parc Barbieux, championnats cyclistes.

Courses de vitesse (1000 mètres); course de fond (20 kilomètres), courses de consolation (1000 mètres), pour les nonclassés des championnats. Engagements gratuits chez M. Victor Pollet, 25, rue d'Ely.

Athlétisme. — Aujourd'hui, au Vélodrome Barbieux, courses de vitesse. Les inscriptions seront prises sur le terrain.

Excursion à Rouen-Le Havre. — Devant l'afflux des demandes, le Comité, regrettant de ne pouvoir augmenter le nombre de places, prévient que seuls les inscrits en règle avec les versements pourront participer à la sortie des 4, 5 et 6 août.

A partir d'aujourd'hui 30 juin, les quelques personnes n'ayant pas encore versé la première mise de 10 francs seront rayées et remplacées par les inscrits provisoires, suivant leur numéro d'ordre.

Tir. — Le grand concours d'été commencera le dimanche 7 juillet prochain. Nous en donnerons le détail la semaine prochaine.

TIR NATIONAL DE ROUBAIX S. A. C. 45
Stand : Aux Trois-Ponts

Aujourd'hui dimanche 30 juin, deuxième journée du grand concours de tir.

En prévision du grand nombre de tireurs qui doivent se rendre au Stand, le Comité a décidé de doubler le service des cibles à 200 et à 300 mètres.

Le tir commencera à 8 h. 1/2 précises du matin jusqu'à midi, et reprendra à 1 h. 1/2 pour se terminer à 7 heures très précises.

La vente des tickets et munitions cessera à 6 heures et demie.

MM. les membres des commissions d'études des concours de classement et d'arbitrage sont priés de se trouver au Stand pour l'ouverture du tir.

Commissaires de service : matin, M. L. Boé; soir D. Felhen.

Service aux tickets et munitions, M. L. Waelès.

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécunièrement votre Parti dans toutes les circonstances.

ETAT-CIVIL
de ROUBAIX du 29 juin

Naissances. — Octave Breynaert, rue Delespierre, 18 — Marie Bodoux, rue Dolespaul, 35 — Jean Piels, rue Racine, 44 — Marcel Warth, avenue Julien Lagache — Maurice Lerouge, avenue Julien Lagache — Constant Quint, avenue Julien Lagache — Germaine Versavel, rue des Anges, 16 — Denise Picavet, rue du Collège, 146 — Henri Duret, rue Duguesseau, cour Allard, 13.

Décès. — Clémence Malfait, 24 ans, confectionneuse, rue Hutin, 153 — Pélagie Depreux, 59 ans, sans profession, avenue Julien Lagache — Maria Balsbeko, 53 ans, sans profession, avenue Julien Lagache.

CROIX

COMMISSION D'ASSISTANCE. — Dans sa dernière réunion, tenue sous la présidence de M. Tellier, maire de Croix, la Commission d'assistance a nommé son bureau comme suit: Vice-président, M. Louis Bernard; ordonnateur, M. Déjardin; secrétaire, M. Detroy.

A l'unanimité la Commission a voté des félicitations au citoyen Lecrenier pour sa bonne collaboration.

ENTOLE DE 4.000 FRANCS. — M. Jérôme, commissaire de police de Croix, a procédé, hier matin, à l'arrestation de la nommée Virginie Decock, 29 ans, domiciliée au Petit Collignies, à Wasquehal.

Cette arrestation a été opérée à la suite d'une plainte d'un commerçant de Tourcoing qui constata la disparition d'une somme de 4.000 francs, que lui avait subtilisé la belle Virginie.

RETRAITES OUVRIERES. — Pour ne pas perdre les avantages de la loi, le dernier délai d'inscription est fixé au 3 juillet prochain; il y a donc urgence à faire le nécessaire au plus tôt.

Le Maire de Croix informe qu'à cette occasion le bureau sera ouvert aujourd'hui dimanche, de 9 heures à 1 heure; des employés se tiendront à la disposition des intéressés.

Le bureau sera ouvert lundi 1er juillet, jusque 8 heures du soir, et mardi 2, jusque 9 heures du soir.

DUCASSE SAINT-PIERRE. — La permission générale est accordée aux débitants du quartier; ils pourront laisser jouer de la musique et danser sans avoir à payer la taxe.

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissance.* — Lefebvre Hélène, rue d'Hem.

Publications de mariage. — Havrin Jean-Baptiste secrétaire d'avocat à Roubaix, et Dewolf Julienne, piquière à Croix.

Mariage. — Vandenbogaerde Ferdinand, tapissier-garnisseur à Croix, et Vaillant Valérie, demoiselle de magasin à Croix.

WATTRELOS

Conseil Municipal

LE PAIN CHER

Dans le compte-rendu de la séance du conseil municipal que nous avons publié hier, nous avions omis de dire que les citoyens Deprince et Louis Delannoy avaient déposé un vœu au sujet du pain cher.

Le vœu des citoyens Deprince et Delannoy a été adopté à l'unanimité des membres du conseil. En voici le texte :

« Messieurs,

» C'est avec une certaine émotion que la population ouvrière de Wattrelos a accueilli, cette semaine, l'augmentation nouvelle du prix du pain.

» A côté de la crise industrielle qui frappe péniblement les travailleurs de nos villes, la crise sur les denrées alimentaires, qui souleva si fortement la population l'année dernière, ne fait que s'accentuer.

» Le prix de la farine, qui était à cette époque de 32 francs les 100 kilos, est passé aujourd'hui à 41 francs, prix qui n'avait plus été atteint depuis 1870, et cela malgré une récolte abondante certifiée par les statistiques agricoles.

» Devant cette situation, les boulangers ont de nouveau augmenté le prix du pain d'un sou.

» Quoique le conseil municipal ne peut intervenir dans les pouvoirs du législateur, il est de son devoir, au nom de la population, de protester auprès du gouvernement et d'émettre des vœux de nature à agir sur le Parlement pour que la classe ouvrière ne souffre pas trop cruellement des mesures de protections douanières et des manœuvres de spéculateurs.

» En conséquence, nous déposons le vœu suivant :

« Le conseil municipal de Wattrelos, réuni le 27 juin 1912, en session ordinaire du mai, invite le gouvernement à suspendre les droits de douane sur les blés.

« Considérant en outre que les réserves de blés sont presque épuisées, émet le vœu que l'Etat fasse de suite des achats de blés étrangers pour approvisionner le marché national et fournir directement aux meuneries, boulangeries, seul moyen d'enrayer la spéculation et qu'enfin le gouvernement prenne toutes les mesures propres pour atténuer la crise du pain cher, qui pèse principalement sur les familles nombreuses. »

» DEPRINCE Pierre, DELANNOY Louis.»

A LA PATURE

Le public qui assistait jeudi soir à la séance du conseil municipal n'a pas été peu surpris d'entendre une déclaration de M. Leuridan, qui rend célèbre l'ex-adjoint de M. Thérin.

Au moment où la lecture du rapport de l'administration municipale sur la situation financière venait d'être faite et qu'une discussion venait de se produire au sujet de l'hospice que l'on s'est empressé à démolir, alors que l'on savait ne pas pouvoir en construire un nouveau, M. Leuridan s'écria :

— Bah ! le terrain est toujours là !

Oui, le terrain est là en effet.

L'ancienne municipalité a tenu à en faire l'acquisition plusieurs années avant la construction dans le but unique, sans doute, d'enfoncer un peu plus les finances communales en payant les intérêts des sommes versées aux propriétaires.

Mais qu'est-ce que cela peut bien faire aux vieux qui sont entassés les uns sur les autres dans l'hospice à moitié démoli ? Cela leur fait une belle jambe.

Est-ce que M. Leuridan aurait par exemple l'idée (et il en a quelques-unes) d'envoyer coucher sur l'herbe les malheureux hospitalisés.

Non, monsieur Leuridan, croyez-nous, allez-vous même sur votre terrain. Vous serez très bien à la pâture.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Mariage.* — Henri Courcelle, ouvrier serrurier, et Marie Baudry, coutelleuse.

Décès. — Jean-Louis Descamps, 47 ans, tisserand, rue d'Audenarde, maison Denis.

Le crime d'un satyre à Wattrelos

Les déclarations du jeune Verstraete étaient mensongères

Nous avons relaté hier les déclarations sensationnelles du jeune Arthur Verstraete, 15 ans, demeurant rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, à Roubaix.

On se rappelle que ce gamin raconta à M. Pradhomme, commissaire de police, qu'il avait vu l'assassin de la petite Wacheux accomplir son horrible forfait. Si j'ai gardé le silence jusqu'à présent, avait ajouté Verstraete, c'est par une sorte d'appréhension inexplicable...

Or, hier après-midi, ce jeune homme était convoqué en son cabinet par M. Houeix, juge d'instruction, chargé de cette affaire.

Très rapidement, le magistrat se rendit compte qu'il se trouvait en présence d'un fumiste.

Arthur Verstraete ne fit d'ailleurs aucune difficulté pour reconnaître que tout ce qu'il avait dit n'existait pas.

« C'est, déclara-t-il, un nommé Gustave, de Montaleux, qui m'a dit de raconter ces craques (sic). » M. Houeix le congédia sur cette déclaration, après lui avoir dit sa façon de penser sur son étrange conduite.

Et voilà comment, pour avoir voulu se rendre intéressant, ce garçonnet qui ne l'est guère, perdit une après-midi de travail, plus le prix de son tramway Roubaix-Lille et retour.

Sans compter que son équipée pourrait bien avoir des suites peu agréables pour lui.

SAVON du CONGO Méfiez-vous des imitations

WASQUEHAL

AVIS AUX RETARDATAIRES. — La mairie nous communique l'avis suivant :

« Afin que les retardataires puissent régulariser leur situation avant le 3 juillet, dernier délai, le bureau des retraites ouvrières ne sera fermé qu'à 7 heures du soir et ce jusqu'à cette date seulement.

» Il leur est également rappelé que depuis longtemps déjà ce bureau reste ouvert tous les jours jusque midi et demi. »

RENTES OUVRIERES. — Un ouvrier de M. Delval, Arthur Dhu, âgé de 34 ans, ouvrier peintre, demeurant à Roubaix, s'est fait une entorse du pied droit.

15 jours de repos. Docteur Lepers.

DEMANDEZ LES
Tablettes A. P.
PLUS ECONOMIQUE QUE LE SUCRE

LANNOY

LES ACCIDENTS.— A la filature Parent-Montfort, Marie Grousseau, 17 ans 1/2, démonteuse, s'est fait un effort musculaire, en tombant. 10 jours de repos; docteur Bernard.

— Angèle Catteau, 26 ans, fileuse, a eu le pouce droit blessé en travaillant. 15 jours de repos; docteur Masure.

— Julie Deroubaix, 25 ans, démonteuse, a eu la main droite contusionnée par un pignon de métier. 15 jours de repos; docteur Wartel.

HEM

LA RETRAITE. — Il est rappelé aux cabaretiers que la retraite est ramenée à 11 heures, à partir du 1er juillet.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — M. le contrôleur des contributions se tiendra à la Mairie d'Hem, le 3 juillet, à 8 heures du matin.

LYS

RETRAITES OUVRIERES. — La Mairie rappelle aux intéressés que le dernier délai pour adhérer aux retraites ouvrières expire le mercredi 3 juillet 1912.

LA DUCASSE. — C'est aujourd'hui que s'ouvre à la Vieille Place, la ducasse annuelle. Elle se continuera demain lundi.

Sucre Delerue
EST CELUI QUI SUCRE LE PLUS FORT

GAZETTE TOURQUENNOISE

Pour l'assainissement et l'hygiène

Une réunion de la Commission sanitaire

La Commission sanitaire de Tourcoing, qui s'occupe avec beaucoup de dévouement de protéger la santé publique, s'est réunie vendredi après-midi à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le docteur Jullien, directeur du service d'hygiène.

Etaient présents : MM. Sevin, directeur du service des bâtiments ; Boileau, inspecteur du travail ; Técart, vétérinaire ; Bruneau, pharmacien ; Fouquet, conseiller général.

M. Lecomte, vice-président de la Commission, s'était fait excuser.

A la suite de cette réunion, les membres de la Commission sanitaire sont allés visiter divers immeubles et ont prescrit aux propriétaires des travaux d'assainissement, notamment cimentage de fil d'eau, réparation de W.-C., réfection de cheminées insalubres ou trop bases.

Dans un îlot composé de douze maisons, l'eau potable nécessaire aux habitants était amenée dans une citerne constituée par un ancien puits. La commission a ordonné la pose de robinets.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière a capturé hier trois chiens errants et cinq contraventions ont été dressées à des propriétaires de toutous vagabonds.

UNE CHASSE AU TIGRE DANS UN JARDIN

M. Victor Tanghe, 25 ans, peintre, demeurant rue de la Marlière, 22, est un moderne « Bas-de-Cuir ».

Hier, il vit dans la brousse de son jardin un chat qu'il prit pour un tigre et, comme il était armé d'une carabine, il abattit l'animal d'une balle entre les deux yeux.

Le chat appartenait à M. Jacquard, rue de la Marlière, 2, lequel porta plainte et procès-verbal fut dressé au chasseur.

LA MEDAILLE DE 1870-71

Par arrêté royal, la médaille commémorative de la campagne de 1870-71 vient d'être conférée aux sujets belges dont les noms suivent :

MM. L.-C. Baratte, C.-J. Lemaire, J.F. Libre, T.-H. Sirguye, de Tourcoing ; Denture, Savoie, Vanholderbeke, Van de Wavstyne, d'Halluin ; Leroux, de Marcq-en-Barœul ; Houteckeer, de Linselles ; C. Verhulst, de Roncq.

LES ARRIVAGES AUX HALLES

Il est arrivé aux Halles Centrales de Tourcoing hier samedi : 180 kilos de pêche ; 40 kilos de fromages camembert ; 120 kilos de fromages port-salut ; 170 kilos d'abricots ; 150 kilos de tomates ; 275 kilos de cerises ; 110 kilos de reines-claude ; 50 kilos de haricots verts ; 150 kilos de marée.

JEUNES VANDALES

De jeunes galopins ont été surpris au moment où ils causaient des détériorations à des immeubles en construction situés rue de Béthune.

Ce sont : J.-B. Vandewelle, 11 ans, rue Colbert, 396 ; Gustave Lesave, 10 ans, 141, rue de la Potente ; Emile Cokele, 9 ans, rue du Laboureur, 3 ; Aristide Lallemand, 13 ans, rue de Constantine, 4 ; Julien Demey, 11 ans, rue de Bavai, 9.

Sur la plainte de l'entrepreneur, M. Bourgois, procès-verbal a été dressé aux gamins.

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX

Procès-verbal a été rédigé à charge du nommé Alphonse Boitel, 35 ans, marchand de bois cassé, demeurant rue du Moulin-Fagot, cour Saint-Pierre, qui a frappé brutalement un chien attelé sous une voiture.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie de la Croix Rouge et l'Orphéon des Travailleurs exécuteront le jeudi 4 juillet 1912, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

Harmonie de la Croix-Rouge. — 1. L'Etape (Wittemrodt). — 2. Marseille (Gounod).

L'Orphéon des Travailleurs.— 3. La Bevaoche, chœur (A. Saints). — 4. Les Martyrs aux Arènes (Laurent de Rille.

L'Harmonie de la Croix-Rouge. — 5. Fête militaire (S. Popy). — 6. La Veuve Joyeuse, valse (T. Lehar).

PHARMACIENS DE GARDE

Seront de service aujourd'hui dimanche 30 juin à partir de midi:

MM Lecouvre, 227, rue de Dunkerque; Basse, 59, rue de la Croix-Rouge; Demeure, 31, rue de Lille.

ETAT-CIVIL
de TOURCOING du 29 juin 1912

Naissance. — Plouvier Arsène, rue Nationale, 122.

Publications de mariages. — Wittouck Jules, marchand à Hem, et Noppe Hélène, journalière à Roubaix. — Deroost Rémi, magasinier à Tourcoing, et Vanwynsberghe Adrienne, servante à Neuville. — Caudron Casimir, mécanicien à Roubaix, et Lauwers Flavie, repasseuse; rue Carnot, 124. — Clarisse Jules, magasinier, rue d'Armentières, 392, et Scalbert Paulina, repasseuse, rue d'Armentières, 98. — Delobe Amand, coupeur pour dames à Lille, et Derick Berthe, tailleuse, rue du Tilleul, 26. — Desrousseaux J.-B., magasinier, rue du Haze, 120, et Blommé Esther, soigneuse, rue de la Croix-Rouge, 283. — Olivier Paul, homme de peine, rue du Gand, 678, et Delcroix Hélène, moulineuse, rue de Gand, 252. — Richard Anatole employé de commerce, rue de Moscou, 37, et Brouck Marie, tricoteuse, rue de Moscou, 55. — Tiberghien Henri, industriel, rue d'Alma, 31, et Motte Suzanne, sans profession, rue de Gand, 17. — Verfaille Aloïse, homme de peine à Dottignies, et Vandenbrouck Léonie, bobineuse, rue de Mouscron, 18. — Verhaeven Gustave, teinturier, rue St-Joseph, 10, et Vandebuerie Mélanie, dévideuse, rue du Tilleul. — Callongie Georges, cordonnier, rue de Gand, 194, et Depraetter Germaine, doubleuse, rue Arago, 41.

Décès. — Carton Xavier, 77 ans, sellier, rue de la Tossée, 102. — Migneau Léon, 37 ans, tisserand, rue Nationale, 122.

LILLE

AU PARQUET
Une entoleuse

Une jeune femme, Virginie Decocq, 20 ans, demeurant à Croix, a été mise hier en état d'arrestation et déférée au Parquet.

Virginie Decocq est inculpée d'avoir entolé d'une somme de 6,000 francs un industriel tournaisien, M. X..., dont elle avait fait la connaissance à Lille dans un grand bar du centre.

C'est M. Delalé, juge d'instruction, qui a été chargé de cette affaire.

DOUAI

Les Fêtes de Gayant

Club douaisien du chien de défense. — Démonstration du 8 juillet 1912. — Sur la place Carnot

Dressage exercice 1. — Le chien suivra au pied et exécutera deux fois l'assis et le coucher à distance. — A. Le chien en liberté suivra au pied. — B. Le chien envoyé au pied devant sera rappelé au pied deux fois. — C. Le chien sera mis à l'assis, au coucher et debout. — D. Le chien restera couché en l'absence de son maître.

Refus d'appel. — Exercice 2. — Le chien refusera les appels qui lui seront présentés pendant les exercices.

Recherche de l'objet. — A. Perdu à une trentaine de mètres. — B. Lancé et rapporté au commandement.

Sauts. — Exercice 4. — A. Une palissade de deux mètres jusque 2 m. 50. — B. Le chien franchira une haie artificielle de un mètre 20 de hauteur. — C. Le chien franchira un fossé de 2 m. 50 de large; cette largeur pourra être augmentée par la pose, derrière un fossé, d'une traverse en bois ou d'une claie.

Garde de l'objet. (muselé ou non). — Exercice 5. — Le chien gardera un objet son maître étant caché. l'homme chargé de s'emparer de l'objet sera porteur d'une légère batte, simulant un bâton, mais il ne pourra s'en servir que pour menacer le chien. Le propriétaire pourra demander qu'il ne soit pas fait usage du bâton.

Attaque arrêtée. — Exercice 6. — Le chien lancé à la poursuite d'un homme sera arrêté au commandement à quelques pas du fuyard avant d'avoir commencé son attaque.

Défense du maître. — Exercice 7. — Le maître se promenant sera rencontré par une personne, qui après lui avoir serré la main l'attaquera à l'improviste. Le chien devra attaquer cette personne et arrêter son attaque au commandement.

Recherches et explorations. — Exercice 8. — A. Le chien recherchera une personne désignée par les juges. — B. Il en indiquera la retraite (sans mordre). — C. Il maintiendra (si besoin est) la personne désignée jusqu'à l'arrivée du maître (sans mordre). — D. Le chien attaquera la personne en cas de fuite.

Découverte. — Attaque. — Attitude au coup de feu. — Exercice 9. — L'apache simulant un cambriolage dans une maisonnette sera découvert et attaqué par le chien. Le chien résistera aux coups de feu tirés par le fuyard. L'apache étant maintenu, le chien cessera et recommencera l'attaque si l'apache veut s'échapper.

N.-B. — Le propriétaire pourra demander qu'il ne soit pas fait usage du revolver.

Recherche du maître. — Exercice 10. — Le chien étant maintenu à l'écart ou enfermé le propriétaire s'en éloignera et ira se placer à un endroit désigné par les juges.

La société n'est pas responsable des accidents.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

ARRESTATION D'UN FAUSSAIRE. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation, en vertu d'un mandat délivré